

Déclaration finale

Événement marquant des Cités interculturelles Politiques urbaines en faveur de l'intégration inclusive des migrants et de l'avantage de la diversité

Lisbonne, 28-29 novembre 2017

Préoccupés par la montée d'un populisme autoritaire qui distille la peur de sociétés ouvertes, plurielles et inclusives et porte atteinte aux droits de l'homme, à la démocratie, à l'égalité et à la justice ;

Inspirés par l'exemple de sociétés et de villes qui favorisent une culture de l'accueil et de l'inclusion, même dans les circonstances difficiles de l'arrivée d'un nombre croissant de nouveaux réfugiés et migrants ;

Convaincus que, si elle est bien gérée, la diversité rend nos cités plus résilientes, plus créatives et plus prospères dans un monde interdépendant et interconnecté ;

Conscients que les politiques d'intégration inclusives garantissant des droits égaux aux migrants et aux réfugiés vont de pair avec des attitudes positives vis-à-vis des personnes issues de l'immigration au niveau national et une meilleure qualité de vie au niveau local ;

Persuadés que, pour que les villes tirent parti du potentiel positif de la diversité, il convient d'encourager l'interaction et la solidarité de l'ensemble de la population ;

Nous affirmons qu'en tant que membres des « Cités interculturelles » - une coalition de plus de 120 collectivités locales (et régionales) de toute l'Europe et du monde entier menée par le Conseil de l'Europe – nous continuerons à :

- encourager le leadership et l'innovation en politique pour veiller à la cohésion de la société dans un contexte de mobilité humaine accrue ;
- contrer les discours politiques provocateurs et agressifs et nous opposer fermement à la discrimination et au discours de haine ;

- promouvoir une compréhension des droits de l'homme dans les sociétés plurielles pour et parmi tous les citoyens et entretenir les compétences interculturelles au sein des pouvoirs publics et de leurs partenaires ;
- encourager le dialogue ainsi qu'un débat public constructif sur l'intégration de la diversité culturelle (notamment la diversité de convictions) tout en construisant un cadre commun de principes et une culture inclusive du « nous » ;
- faire des collectivités locales et de leurs services publics des représentants de la diversité de l'ensemble des citoyens auxquels ils proposent leurs services ;
- proposer une égalité d'accès aux droits et aux services à tous les résidents locaux dans l'esprit du droit de cité ;
- favoriser la mixité et l'interaction au-delà des différences culturelles, de genre, d'âge ou autres ;
- soutenir les organisations qui aident à tisser de forts liens au niveau local comme clé de la solidarité et de l'appartenance ;
- déployer des efforts soutenus pour faire participer les nouveaux arrivants et les résidents étrangers aux institutions démocratiques et aux initiatives démocratiques participatives ;
- s'engager auprès des zones périurbaines et rurales pour échanger le savoir-faire sur la gestion de la diversité.

L'une de nos priorités pour les cinq années à venir sera de travailler systématiquement avec les autorités nationales, avec le soutien du Conseil de l'Europe, pour concevoir et mettre en œuvre des politiques d'intégration cohérentes et inclusives. À cet égard, nous nous engageons à respecter le programme établi par le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe dans son document thématique intitulé « Intégration des migrants : il est temps que l'Europe prenne ses responsabilités »¹. Nous sommes certains qu'une relation de confiance et de coopération avec les autorités nationales ainsi que des partenariats dynamiques avec les organisations locales, nationales et internationales qui soutiennent ce programme permettront de rendre nos sociétés et nos communautés plus fortes.

¹ Intégration des migrants : il est temps que l'Europe prenne ses responsabilités (2016). Document thématique publié par le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Éditions du Conseil de l'Europe